

Les ombres de la réussite helvétique : absente des discours officiels et du papier glacé, la part sombre du modèle économique suisse

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 2288

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les ombres de la réussite helvétique

Absente des discours officiels et du papier glacé, la part sombre du modèle économique suisse

Jean-Daniel Delley - 29 mai 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36784>

La solidité de l'économie suisse ne sera pas affectée par la pandémie. Ses infrastructures et son appareil de production sortent indemnes de la crise ([DP 2287](#)).

Traditionnellement on explique le succès du modèle économique helvétique par le bon niveau de formation de la main-d'œuvre et la qualité de son travail, par la stabilité politique et la paix sociale. Structurellement la grande diversité de la production et le dense tissu de PME facilitent des adaptations qu'exigent les soubresauts de la conjoncture.

Pourtant ce qui est considéré comme une force, à savoir la part importante des exportations dans la création de richesse - 65% du PIB en 2018 - peut également constituer une faiblesse. Elle rend dépendant de marchés extérieurs dont la maîtrise échappe aux acteurs locaux. Une campagne de lutte contre la corruption en Chine et c'est l'horlogerie de luxe qui souffre.

Par ailleurs, le solde constamment et largement positif de la balance commerciale en Suisse reflète un déséquilibre des échanges peu favorable à un développement harmonieux du commerce.

Sous le brio

Mais il y a plus grave. En 2015, la Suisse et les pays membres de l'ONU ont adopté l'*Agenda 2030* pour un développement durable, soit *17 objectifs pour sauver le monde*. Si le pays s'en sort relativement bien pour ce qui est de leur réalisation sur son territoire, il fait piètre figure en ce qui concerne l'impact de son activité économique hors de ses frontières.

Selon le *Rapport 2019 sur le développement durable* de la Fondation Bertelsmann, la Suisse, en compagnie des dictatures pétrolières et des États-Unis, se place dans le peloton de tête des États provoquant le plus d'effets négatifs sur le développement d'autres pays.

Sa politique fiscale favorise l'émigration des bénéficiaires des entreprises et des hauts revenus, affaiblissant ainsi l'assiette fiscale de nombreux pays, riches et pauvres. Lesquels peinent à réaliser leurs objectifs de développement durable, par exemple en matière d'éducation ou de santé publique.

La réforme de la fiscalité des entreprises adoptée l'an dernier n'a fait que substituer une taxation privilégiée à une autre. La communauté

internationale n'est d'ailleurs pas dupe qui, par le biais de l'OCDE, prépare *une riposte*: chaque pays devrait bénéficier d'un impôt correspondant aux bénéfices engrangés sur son territoire.

Les conditions de travail qui prévalent dans les secteurs produisant les biens importés provoquent le décès de 2,8 personnes pour 100'000 travailleurs, une proportion atteinte par les États autoritaires.

Vers une comptabilité responsable

Public Eye documente régulièrement les abus de sociétés helvétiques, dans le cadre de sa campagne en faveur de l'initiative «*Multinationales responsables*». Des abus qui concernent aussi bien les conditions de travail que les atteintes à l'environnement.

En matière de climat, la Suisse ne se profile guère mieux. A l'interne, elle peine à mettre en place une politique efficace de réduction des gaz à effet de serre. A l'externe, la politique de *la Banque nationale* comme celle des *grandes banques* favorise les investissements dans les combustibles fossiles. Et les émissions de CO₂ engendrées par la fabrication des produits

importés dépassent largement celles directement provoquées.

On pourrait enfin mentionner l'agriculture, en particulier l'élevage animal. Celui-ci dépend encore trop d'aliments non indigènes, contribuant ainsi à la déforestation et à la disparition des cultures vivrières pourtant indispensables aux populations des pays de provenance.

Tout compte fait, le bilan de l'économie helvétique s'avère moins brillant que ne le laissent apparaître les discours officiels et les brochures sur papier glacé. Une part de bien-être ici induit du mal-être ailleurs.

À terme, ce déséquilibre ne peut que nuire à la prospérité.

L'enrichissement des uns par l'appauvrissement des autres ne peut pas fonder des échanges durables.

Nous le comprendrons quand nous nous attellerons à une comptabilité prenant en compte toutes les variables qui contribuent à la richesse du pays, et non seulement celles qui valorisent la perception que nous avons de nous-mêmes.

Jeux d'arcade

Avec la crise, les locataires commerciaux font les frais de la protection étatique du secteur immobilier

Benoît Genecand - 27 mai 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36759>

Un truc me turlupine. Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il laissé en plan la question de l'immobilier commercial, locaux et autres arcades, en location. Pourquoi a-t-il calé sur cette thématique alors qu'il a fait flèche de tout bois durant le confinement pour régler à coup d'ordonnances tous les problèmes qui surgissaient?

Et, afin de personnaliser un peu, pourquoi avons-nous eu Alain Berset en chef de guerre omnipotent et Guy Parmelin obligé d'expliquer qu'on avait bien vu la difficulté mais que «*ne rien faire*» semblait la meilleure solution?

La thèse défendue par le ministre de l'économie est d'une grande candeur. «*Le Conseil fédéral est parfaitement conscient de la situation difficile dans laquelle*

se trouvent de nombreux locataires commerciaux.»

Mais, chant du Calimero, «*trouver des solutions dans ce domaine n'est pas chose aisée. Le droit du bail est complexe et il polarise politiquement, et ceci depuis des décennies. On constate des oppositions fondamentales, difficilement conciliables.*»

Avant de conclure: «*Le Conseil fédéral estime que sa stratégie consistant à intervenir le moins possible... doit être confirmée.*»

En résumé, conscient du problème, le Conseil fédéral préfère s'abstenir parce que c'est trop compliqué! Hum, comment dire, est-il déplacé de trouver l'argumentation un peu légère?

Voici pourtant une solution très simple qui aurait pu être mise

en place avec le monceau d'ordonnances pondues durant la crise. Décréter que toute entreprise qui demanderait un crédit Covid-19 se verrait interdire de payer la totalité de son loyer commercial. Elle devrait se contenter de verser un montant couvrant les charges d'immeuble et ne rémunérer en rien le capital investi par le propriétaire. Cela correspondrait en gros à payer 20 à 30 % du loyer.

Sainte pierre

Iconoclaste? Contraire aux garanties constitutionnelles? C'est exactement ce que prévoient les crédits et les cautionnements solidaires à la suite du coronavirus qui interdisent «*la distribution de dividendes et de tantièmes ainsi que le remboursement d'apports de capital*». Alors si